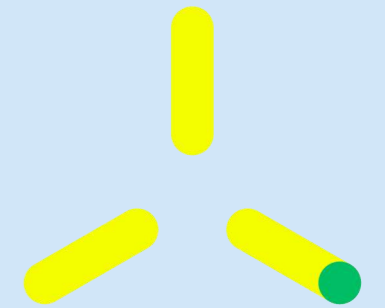


www.qenergy.eu/france

Projet éolien Bois de la Londe



.....

Lettre d'information - Mai 2022



ÉDITO

Nous vous annonçons en novembre 2021 le dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale pour le projet éolien de Bois de la Londe. Les services de l'État nous ont partagé au début de l'année 2022 des demandes de précision, certains éléments constituant notre projet éolien ont ainsi été actualisés et renforcés.

Le dossier ainsi complété a été déposé le 30 mars 2022 auprès des services compétents, notamment la DREAL Normandie.

La prochaine étape sera alors l'enquête publique envisagée à l'automne prochain, étape suivie de la décision préfectorale attendue pour le début de l'année 2023.

Par ailleurs, comme vous avez pu le remarquer à la découverte de cette lettre d'information, **RES SAS change de nom et devient Q ENERGY France**. Cette nouveau nom n'impacte pas la conduite du projet : ses caractéristiques restent similaires, de même que les engagements pris auprès des communes ainsi que l'équipe travaillant sur le projet.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de questions à ce sujet.

Gaylor Barré

Chargé d'Affaires Territoriales

gaylor.barre@qenergyfrance.eu / 06 82 04 42 43

RES SAS devient Q ENERGY France

Un nouveau nom pour un acteur historique

Q ENERGY France : c'est la nouvelle identité de RES SAS, auparavant affiliée au groupe britannique RES. Nous sommes l'un des leaders indépendants historiques du développement de projets d'énergies renouvelables en France, en activité depuis près de 23 ans.

Notre nom est lié à celui de notre société sœur : Q CELLS, l'un des leaders mondiaux de fabrication de modules photovoltaïques.

Un acteur global au service des solutions énergétiques de demain

Grâce à une réputation construite depuis 1999, **Q ENERGY France** bénéficie d'une position idéale pour poursuivre le développement des technologies renouvelables déjà développées jusqu'à aujourd'hui, mais aussi vers de nouveaux domaines tels que la production décarbonée d'hydrogène ou l'agrivoltaïsme.

Un partenaire local au service des territoires

Hier comme aujourd'hui, dans la continuité du travail fourni et des relations construites ces 23 dernières années grâce à un engagement territorial, nous nous positionnons comme un partenaire local de confiance.

Nos équipes se répartissent dans 7 agences partout en France pour être au plus proche des projets qu'elles développent, des parties prenantes et des acteurs des territoires.



Participez prochainement au financement du projet !

Q ENERGY France souhaite prochainement mettre en place une campagne de financement participatif du projet.

Cela vous permettra de vous associer à la transition énergétique en pouvant placer une partie de votre épargne directement dans le projet éolien Bois de la Londe.

Organisé à l'aide d'un organisme agréé, Lendosphere, ce financement visera à lever localement une partie des fonds nécessaires au financement des études du projet. Le financement sera dans un premier temps limité aux habitants des communes d'implantation et limitrophes, puis élargi dans un second temps aux communes de l'intercommunalité et enfin à l'ensemble de la Seine-Maritime.

Il est important de noter que les habitants des communes d'implantation bénéficieront de conditions préférentielles par rapport aux communes du reste du département.

Nous vous en dirons plus prochainement !



Quel est l'état d'avancement du projet éolien ?

Le dossier de demande d'autorisation environnementale du parc éolien de Bois de la Londe a été déposé en novembre 2021. L'ensemble des services étudie le dossier lors d'une étape appelée : l'instruction.

Dans ce cadre, chaque service instructeur peut faire part d'une demande de compléments afin de parfaire le dossier et de finaliser son instruction. Il s'agit d'une étape habituelle dans le cadre d'un projet éolien.

Nous avons récemment répondu à cette demande de compléments afin de déposer une version actualisée du dossier de demande d'autorisation environnementale en mars 2022.

La prochaine étape est l'enquête publique. Durant cette période, le dossier du projet éolien sera rendu public dans son intégralité. Vous pourrez alors consulter le dossier complet (y compris les différentes études menées) et émettre votre avis auprès d'un commissaire enquêteur.

Demande d'autorisation du projet Novembre 2021	Remise des compléments Mars 2022	Financement participatif Été 2022	Enquête publique Automne 2022	Décision préfectorale Printemps 2023
--	--	---	---	--



Limites communales

Emplacement des éoliennes